

Le lendemain, les noms, date de naissance et numéro de dépôt de Bertine furent reproduits sur un carnet spécial. Un employé vint retrouver l'enfant dans la crèche, muni de ce carnet, d'un nouveau collier, — le collier du dépôt que l'enfant devait garder jusqu'à l'âge de six ans, — et d'une pince destinée à river ce collier avec la médaille portant le numéro d'immatriculation.

L'infirmière mit Bertine sur ses genoux, près du poêle autour duquel d'autres infirmières faisaient boire, au biberon, d'autres abandonnés.

L'employé vérifia le numéro du collier de dépôt et le parchemin contenant les noms de Bertine et qui était, nous l'avons dit, attaché à son maillot. Il enleva le collier de dépôt, qui n'est utile que pendant vingt quatre heures, et riva aussitôt au cou le collier d'olives blanches avec sa médaille d'argent sur laquelle est frappé le numéro matricule semblable à celui porté sur la décision de l'administration.

Après chaque opération le numéro était inscrit sur le carnet, en regard du nom de Bertine, ainsi que sur le parchemin. De même sur toutes les pièces qui allaient constituer son dossier. De même sur le registre de dépôt. De même sur le registre matricule.

Toutes les écritures étaient passées. Tout était en règle. L'administration avait pris possession de l'enfant et s'était substituée à sa mère et à son père. Elle avait sur la petite, désormais, tous les droits.

Deux jours après l'abandon, Bertine fut confiée à une nourrice arrivée par le dernier convoi et emmenée dans un gros village du département du Nord, à Wattignies.

La nourrice emportait avec l'enfant toute sa fortune : un livre rouge. . .

V

Charlot et Criquet, ce jour-là, venaient de rentrer, accablés de fatigue. Ils se traînaient à peine. Depuis le matin ils étaient sur leurs pauvres petites jambes, et les mendiants qui les avaient loués n'avaient guère au pitié de leur faiblesse. Au contraire, plus ils étaient fatigués, plus ils étaient pâles, plus ils semblaient ne plus avoir de souffle et ne plus tenir à la vie et plus les mendiants faisaient recette. Les petits pleuraient, sanglotaient, souffraient : tant mieux ! les sous pleuvaient dru dans leurs mains.

Ils ne mendiaient pas ensemble, Criquet et Charlot. Ils auraient bien voulu, car ils s'aimaient beaucoup. Mais on les séparait tous les matins. Ils ne se retrouvaient que le soir.

Les enfants, du genre de ceux-là, — et ils ne sont pas rares à Paris, — peuvent être divisés en quatre catégories : les fillettes qui circulent sur les boulevards, offrant des fleurs ou vendant des laets, leur bureau de location est situé rue Marcadet, derrière la butte Montmartre ; les petites filles qui traînent les brasseries en chantant ou en jouant de quelque instrument de musique, harpe ou violon ; elles travaillent surtout le soir, celles-là, de neuf heures à deux heures du matin ; on les trouve et on les loue rue de la Vieille-Estrapade, près le Panthéon ; pendant la journée, des professeurs, — et quels maîtres ! — leur enseignent à râcler les morceaux qu'elles vont répétant le soir dans les cafés borgnes ; les petits garçons de six ans, qu'on emploie à mendier ou à ramasser des bouts de cigare, ou qui, ayant une infirmité, adoptent des places spéciales de mendicité quotidienne.

Criquet était de ceux-là, et Charlot aussi, avec sa mine gentille et intéressante, bien qu'il n'eût que trois ou quatre ans, c'est-à-dire deux ou trois ans de moins que Criquet. Ajoutons que, parmi ces pauvres petits êtres abandonnés, il y a des enfants au maillot. Bertine eût été du nombre si Liette avait accepté les offres de la Berlaude. Ils se louent pour être portés dans les églises, dans les passages, devant les magasins de nouveautés et dans les parages des grands restaurants de nuit. Partout où l'argent se dépense sans compter, le mendiant apparaît, avec l'enfant, pour exercer son industrie.

Plusieurs maisons ont la spécialité des bébés au maillot. Elles sont situées derrière l'école militaire et dans le quartier du Gros-Caillou. On en trouve aussi rue Saint-Maur. Mais des bureaux de recrutement se tiennent en plein air, dans les quartiers plus riches, au parc Monceau, aux squares des Batignolles, des Arts et Métiers, de la Tour Saint-Jacques, place de la Concorde, à l'Arc-de-Triomphe. Des parents infâmes arrivent le matin, apportent leurs petits et les mettent à l'enclère. Plus l'innocente créature est blême, plus elle semble malade, et plus cher elle se loue. Un moribond se prendrait au poids de l'or !

Criquet avait longtemps mendié, avec une vieille femme ; mais parfois, depuis qu'il boitait, la Berlaude l'envoyait mendier seul ; elle le taxait selon les jours, selon les fêtes ou réjouissances publiques.

Elle lui distribuait alors sa besogne le matin, lui assignant tous les jours un nouveau quartier, car elle évitait de lui faire exploiter deux fois de suite les mêmes rues, ce qui l'eût trop vite fait

connaître, et ce qui, du reste, aurait pu mécontenter d'autres mendiants. Paris est ainsi divisé en cantons où chacun opère à son tour.

Le soir, lorsqu'il rentrait, s'il ne rapportait pas la somme convenue, Criquet était horriblement maltraité.

Charlot, lui, était encore trop petit pour mendier seul et il ne sortait jamais qu'accompagné.

Ce soir, il venait de rentrer dans le noir et puant taudis de la Berlaude, rue de la Parcheminerie.

Il avait plu depuis le matin une de ces pluies glacées, mêlée de neige fondue comme il en tombe au printemps.

Toute la journée, il était resté dehors, et il grelottait. Ses dents claquaient. Il n'y avait pas de feu. La Berlaude était absente et les rafales envoyaient par des vitres brisées, raccommodées avec du papier, mais où le vent se faisait jour, des gouttes d'eau jusque sur le tas de chiffons où le petit venait de tomber transi.

Ni lui ni Criquet n'avaient de lit.

Tous deux couchaient là, sur ces chiffons, lorsqu'il y en avait, — sur une mauvaise paille, lorsque les chiffons manquaient.

Charlot murmura :

— J'ai froid ! j'ai bien froid. . .

Des frissons le secouaient, et il avait alors de petites plaintes douces. On eût dit un oiseau qui gazouillait. Il était terrassé par une grosse fièvre. Ses joues étaient très rouges et brûlantes ; mais, ayant défait ses souliers, il tenait ses pieds dans ses mains, ses pieds glacés, pour leur rendre un peu de chaleur.

— J'ai froid ! J'ai bien froid. . .

Il se tut. Il venait d'entendre dans le corridor la marche boiteuse, légère d'un côté, lourde et trébuchante de l'autre, de Criquet, l'infirm.

C'était le gamin, en effet. Il entra.

— J'ai froid, Criquet, j'ai bien froid. . .

— Oui, une rude journée. . . de la neige et de la pluie. . . Moi, je me suis mis à l'abri sous les portes cochères, puis sous les arcades de la rue Rivoli. Puis, j'ai été me réchauffer à la Trinité. Seulement beaucoup de monde ayant rempli l'église, pour écouter un prédicateur, on m'a expulsé. Alors j'ai été dormir un somme à l'hôtel des Ventes. . . Et me voilà.

— J'ai froid, Criquet !

— Pauvre Charlot ! Attends, je vais me coucher près de toi. En nous serrant fort, tu te réchaufferas.

Et l'infirm se coula dans les chiffons.

— C'est dommage, dit-il, que je n'aie pas un poêle dans l'estomac. Ça te réchaufferait plus vite.

Ils se turent. La Berlaude, ivre, faisait irruption dans le taudis.

Elle ne savait pas les deux enfants rentrés. Elle s'approcha de la cheminée, alluma une chandelle en titubant et tout à coup son regard tomba sur Criquet et Charlot entrelacés.

Ils faisaient semblant de dormir.

Elle poussa Criquet du pied. L'infirm ouvrit les yeux.

— Ah ! bonsoir, la viogue ! dit-il en se défilant.

— Donne moi ton compte !

— La journée n'a pas été bonne, la viogue. De la pluie tout le temps. Personne dans les passages. Personne sur les boulevards. Quand les gens se promènent sous leurs parapluies, ils ne pensent guère à mettre la main à la poche pour faire l'aumône.

— C'était une journée à trois francs, combien as-tu fait ?

— Vingt-six sous, la viogue. . .

— Vingt-six sous !

— Parole, c'est pas ma faute. Vous savez bien que je ne rechigne pas à la besogne. Il n'y en a pas un pour me damer le pion sur le mendigo. Il faut m'entendre leur dire aux mecs que j'ai trois petites sœurs à la casbah qui crèvent de faim, ou que ma mère est à son lit de mort, ou que moi, je n'ai pas bouffé depuis deux jours ! Ça ferait pleurer des pavés de bois. . . Vous le savez bien, la viogue, je vous rapporte quelquefois des journées de sept francs. L'année dernière, au Grand-Prix, j'ai eu quinze francs. . . Vous étiez rien contente ! . . . Te rappelles-tu, petit Charlot ? Pendant trois jours, la viogue n'en a pas dessoûlé !

Il essayait de plaisanter et tremblait d'épouvante.

— Vingt-six sous, grondait la mégère.

Et, debout dans la chambre, les poings sur les hanches, devant les deux enfants terrifiés, on eût dit qu'elle rêvait à quelque sinistre et inédite vengeance à tirer de Criquet.

— Qu'est-ce que je pourrais bien lui faire ?

Cela était si visible que Criquet se mit à pleurer.

— Ce n'est pas ma faute, la viogue, répétait-il.

— Lève-toi !

Criquet obéit.

Elle l'enleva dans ses bras et le jeta contre le lit, redisant, en mâchant ses mots, dans son ivresse :

— Je vais te les faire payer, tes vingt-six sous. . . Puisque tu ne travailles plus pendant le jour, je t'empêcherai bien de te reposer pendant la nuit.